

Conseils de sécurité contre les cambriolages

Avec les beaux jours et son lot de départs en vacances, les rues de Croissy-sur-Seine se vident. Le nombre de maisons laissées vides pendant les vacances d'été présente une opportunité pour les cambrioleurs.

La police Municipale de Croissy-sur-Seine a donc regroupé quelques conseils de sécurité pour protéger efficacement votre maison et réduire le risque de cambriolage.

Partez en vacances, l'esprit tranquille en vous inscrivant à l'« Opération Tranquillité Vacances ».

Si vous le souhaitez, la police nationale et municipale effectueront, la semaine comme le week-end, une surveillance de votre habitation lors de votre absence, au cours de leurs patrouilles quotidiennes, afin de dissuader d'éventuels cambrioleurs. Pour vous inscrire, rien de plus simple : Signalez votre absence auprès de la police municipale, il vous suffit de remplir un formulaire de demande de surveillance disponible au poste de police municipale situé 8 avenue de Verdun ou de le remplir sur [croissy.com](https://www.croissy.com/formulaires/faire-une-demande-operation-tranquillite-vacances) :

<https://www.croissy.com/formulaires/faire-une-demande-operation-tranquillite-vacances>.

Si vous ne partez pas, aidez-nous à protéger vos voisins. Si vous êtes témoin ou remarquez un fait anormal chez des voisins absents ou dans votre quartier ? Alerte sans tarder la police. Composez sans délai le 17 ou contactez la police municipale au 01.39.76.66.75.

Demandez à quelqu'un de vider régulièrement votre boîte aux lettres

Une boîte aux lettres pleine suggère qu'il n'y a personne à la maison. Demandez à quelqu'un de la vider régulièrement lorsque vous n'êtes pas chez vous pour éviter que celle-ci soit surchargée. Vous pouvez également opter pour le renvoi automatiquement de votre courrier vers votre lieu de villégiature. Pour cela contacter les services de La Poste.

Durant votre absence, il est important de faire « vivre » votre logement.

Une maison vide et propre signale votre absence. Que vous partiez pour le week-end – ou des vacances plus longues, n'hésitez pas à laisser des tasses à café et assiettes sur la table de la cuisine pour donner l'illusion que vous êtes à la maison. Si un voisin ou ami peut venir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières, faites appel à lui. Vous pouvez aussi installer certaines lampes sur une prise munie d'un minuteur ce qui permettra de les allumer pendant votre absence.

Avertissez vos voisins que vous partez

Vous partez pour une longue durée ? Demandez à un voisin de garer sa voiture sur votre allée, accrocher la lessive dans votre jardin et jeter les ordures dans votre poubelle pour donner l'impression que vous êtes à la maison.

Ne gardez pas vos objets de valeurs visibles

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Ne laissez pas les ordinateurs, tablettes et autres objets de valeur visibles depuis l'extérieur. Les chambres font partie des pièces les plus visitées lors d'un cambriolage. Évitez d'y stocker des objets précieux.

Restez discret sur les réseaux sociaux

N'indiquez pas sur les réseaux sociaux type Facebook, Instagram ou Twitter que vous partez en vacances. Attendez d'être de retour pour partager vos photos et vos souvenirs de vacances. Évitez aussi de mentionner vos périodes d'absence sur votre répondeur. Si vous le pouvez, renvoyez votre ligne téléphonique vers votre portable, un ami ou un membre de votre famille.

Entretenez et protégez votre jardin

Pensez à tondre votre pelouse avant de partir en vacances, de l'herbe haute peut donner l'impression que la maison est vide. Installez un éclairage de sécurité dans le jardin : Un bon éclairage de sécurité peut avoir un effet dissuasif sur les cambrioleurs potentiels.

Rangez votre échelle, escabeau, poubelles

De plus en plus de cambriolages ont lieu à partir des étages supérieurs. Si vous avez une échelle ou un escabeau accessible depuis le jardin assurez-vous de l'enlever ou de le ranger dans un local fermé de sorte qu'il ne puisse pas être utilisé lors d'un cambriolage. Pensez également à ranger vos outils de jardin, ceux-ci sont souvent la cible de vols durant l'été. Rentrez les poubelles et ne les laissez pas à proximité de votre clôture pour éviter qu'elles ne permettent de s'introduire facilement dans votre propriété.

Protégez votre maison

Avant votre départ, pensez à fermer correctement fenêtres et volets. Vérifiez le bon état de vos portes, vos serrures et volets. Pensez aussi à activer votre [système d'alarme](#) avant de partir en vacances et à équiper tous les accès et fenêtres des étages par des contacteurs déclencheurs. Effectuez un test pour vous assurer de son efficacité et prévenez les personnes qui sont chargées de répondre suite à l'appel du transmetteur téléphonique.

La prévention est l'affaire de tous.

Elle implique nécessairement votre adhésion et votre participation. La police a besoin de vous pour renforcer son action de prévention.

- Il importe à chacun de vous d'être vigilant et de lui signaler toute anomalie. Surveillez les allées et venues des personnes étrangères à l'immeuble ou au quartier.
- Observez bien les personnes suspectes afin de donner un signalement précis aux policiers.
- N'ouvrez pas les accès sécurisés aux personnes étrangères sans vous assurer de la raison de leur visite.
- En cas de doute ou d'anomalie constatée, appelez les services de police. Le cas échéant, relevez les marques, couleur et numéro d'immatriculation des véhicules suspects.
- Si vous êtes témoin d'un cambriolage, appelez les services de police et observez bien les personnes suspectes afin de pouvoir en donner un signalement précis aux enquêteurs. Vous pouvez également prendre discrètement des photos qui seront des éléments précieux pour l'identification des auteurs.

Pour terminer, la protection de nos biens est importante, mais nous devons aussi faire attention aux personnes âgées demeurant seules à leur domicile durant cette période estivale en proie bien souvent malheureusement à la solitude. En effet, elles voient leur quartier se vider peu à peu de ses occupants et souvent leurs proches eux-mêmes se trouvent en congés. Voisins et famille absents, voire aides à domicile, l'isolement n'est pas loin d'être total. Si dans votre voisinage, vous connaissez une ou des personnes isolées pendant cette période, signalez-les à la police municipale, cela permettra aux agents d'être attentifs à leur situation voire de mettre en place un suivi avec le service social de la commune.

Publié le 21 juillet 2020